

## ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50  
Six mois » » 2.—  
Trois mois » » 1.50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . . . Fr. 5.—  
Six mois . . . . . » 3.—  
Trois mois . . . . . » 2.—

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES :

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum par une annonce : 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

## Est-elle bien close?

La question de l'absinthe, comme on dit dans les prétoires, est une question dont l'instruction est désormais close.

Elle a passé par toutes les filières. Soulevée par les femmes qui avaient la crainte, pour ne pas dire l'obsession du rasoir de l'ivrogne, étudiée par les hommes de science qui ont été effrayés des ravages opérés dans les rangs populaires, elle a été portée devant les congrès nationaux et internationaux, qui ont achevé de l'étudier.

Enfin, plusieurs parlements cantonaux, comme ceux de Genève et de Vaud, pour nous en tenir à la Suisse Romande, en ont été saisis au moyen de projets de loi que le Peuple a sanctionnés.

Dès ce moment, elle sortait du domaine spéculatif pour entrer dans la pratique.

C'est-à-dire que, après avoir constaté le mal, on s'occupait des remèdes qu'on pouvait y apporter.

Depuis, la question de l'absinthe a subi une nouvelle impulsion.

Une pétition monstre ou, si vous préférez, une initiative populaire, demandant l'expulsion de la terrible liqueur de tout le territoire de la Confédération suisse, a été portée devant nos Hauts Pouvoirs.

Le Conseil fédéral décida de ne pas appuyer l'initiative.

Malheureusement, plutôt heureusement, son mémoire terne sur la liberté commerciale ne réussit pas à convaincre grand monde.

C'était une jolie petite dissertation de salon, à l'eau de rose, que le comité de l'initiative pour la prohibition de l'absinthe envoya en l'air sous forme de bulles de savon.

Il est, au reste, un peu difficile de donner aux autres une opinion qu'on ne peut pas avoir soi-même.

Le Conseil national se déclara d'ailleurs, dans sa majorité, partisan de l'initiative.

Comme en Angleterre, en Autriche, en Hollande, dernièrement en Belgique, les députés les plus opposés au triple point de vue de la religion, de la politique et des intérêts, se sont rencontrés le même bulletin à la main.

Le vote de la députation valaisanne aux Chambres fédérales ne fut cependant pas homogène.

MM. Pellissier et Defayes votèrent contre l'initiative.

Nous n'avons pas rencontré ces jours M. Pellissier, mais nous n'avons pas de peine à trouver l'explication de son vote.

M. Pellissier, comme ses collègues, pense que l'absinthisme est un fléau, dont les conséquences sont tout ce qu'il y a de plus lamentable et de plus odieux. Seulement, d'accord en ceci avec beaucoup d'hommes de science et sans parti pris, il estime que l'alcoolisme ne réside pas uniquement dans l'absinthe et qu'il y a des liqueurs à essences tout aussi pernicieuses que cette dernière.

Un chimiste de nos amis nous ré-

véla un jour une recette qui transforme en cognac de première marque n'importe quelle eau-de-vie de grains ou de pommes-de-terre. Prenez, nous dit-il, un mélange d'huile de ricin, de coco et autres matières grasses ; attaquez-les par de l'acide azotique ; ces matières sont transformées en d'autres acides que vous éthérifiez avec un mélange d'alcools amylique, méthylique et éthilique, et vous obtenez un produit dont 100 à 150 grammes suffisent pour donner à 100 hectolitres d'eau-de-vie le bouquet du meilleur cognac.

Il n'empêche qu'un centigramme de ce produit, en injection sous-cutanée, suffit pour tuer en dix minutes un chien de forte taille.

Toutes les essences qui entrent dans la composition de nos boissons spiritueuses sont nuisibles, dès l'instant qu'on en abuse, et tout individu qui en fait usage est amené, peu à peu, à son insu, à en abuser.

Dans ce stock, que proscrire ? La majorité du Conseil national a crié : l'absinthe.

M. Pellissier, avec d'autres de ses collègues, est resté hésitant devant ce point d'interrogation.

Quoi qu'il en soit, nous craignons qu'il ne reste de cette louable campagne contre l'absinthe, qui va se terminer par le vote solennel de toute la nation, que le souvenir de discours éloquentes et documentés.

On ne boira peut-être plus de « verte », mais on demandera l'oubli à cette espèce de dédoublement du « moi » que donnent d'autres alcools.

Les névrosés de la richesse emploieront des moyens plus raffinés que les ouvriers, que les plébéiens. Mais ils chercheront tous à s'évader de la réalité, à se soustraire aux amertumes et aux désillusions du présent. Ils voudront vivre pendant quelques minutes dans les Paradis artificiels, la clef qui ouvre ces Paradis fût-elle marquée du signe de la Mort et de la Folie, comme la clef du cabinet de Barbouille était tachée de sang...

CH. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Le Vendredi saint et la grâce des condamnés.** — C'est le Vendredi saint que, sous l'ancien régime, le chancelier signait la liste des grâces.

Cet usage datait des temps féodaux. On raconte que saint Louis ne voulut pas, en une circonstance, faire fléchir la justice, même en ce jour sacré.

Les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent demander au Roi la grâce du coupable.

Saint Louis lisait alors son bréviaire. Il posa son doigt sur le verset où il en était : « Heureux ceux qui gardent le jugement et y font la justice en tout temps. »

Le roi fit venir le prévôt. Celui-ci lui apprit que les crimes du gentilhomme étaient énormes. Sur quoi saint Louis refusa d'accorder la grâce demandée.

**La lutte contre le bruit.** — Les psychologues et les médecins qui s'occupent des maladies nerveuses ne tiennent pas assez souvent compte — dit la revue « Les Documents du Progrès » — de l'influence du bruit sur notre système nerveux. Et il ne s'agit pas seulement des bruits journaliers que nous percevons et dont nous connaissons l'action nocive, mais aussi de ces innombrables bruits qui pénètrent en nous inconsciemment, mais qui n'en fatiguent pas moins notre nerf acoustique, déterminant ainsi une

perte considérable d'énergie nerveuse. Pour le démontrer, le professeur Rubner, directeur de l'Institut d'hygiène à l'Université de Berlin, a imaginé un appareil « compteur de bruits », qui permet de connaître le nombre des ondes bruyantes qui frappent notre oreille dans l'unité de temps. Il a établi ainsi que le travail journalier exigé de notre ouïe par les bruits d'une grande ville est si formidable qu'il n'est pas étonnant de voir les personnes habitant les grandes agglomérations en proie à un état perpétuel d'irritation, sans parler de la tension nerveuse, des troubles fonctionnels, des maladies de tous genres du système nerveux. Cet état constitue, à notre époque, une maladie particulière ! Où s'arrêtera donc l'ingéniosité des médecins ?

**La mode pour les hommes.** — Quelques notes sur ce que les messieurs à la mode porteront cette année :

Le pardessus sera très cintré du haut, avec manches très arrondies et formant le parapluie à la hauteur de la taille.

Le costume complet a fait son temps. On portera le pantalon de couleur différente de celle de la jaquette. Avec, par exemple une jaquette en « invisible green » (vert) ou en bleu mélangé de rouille et de feu, on mettra le pantalon gris à rayures.

L'innovation principale du vêtement pour hommes porte sur les manches qui, jusqu'à présent, étaient un peu comme les jambes des pantalons, c'est-à-dire droites. En ce moment deux écoles sont en présence. L'une veut la manche très serrée au poignet, ce qui révolutionnerait l'art de la chemiserie et nous ramènerait probablement la manchette « à brisquin », se relevant sur le poignet, comme les portait Barbey d'Aurevilly. L'autre école se contente de rétrécir la manche jusqu'à moitié de l'avant-bras, en s'évasant ensuite par une brisure sur le poignet.

**M. tambour roulez !** — Les noirs de la République d'Haïti, où se sont passés les tragiques événements que l'on sait, sont connus pour leur susceptibilité ombrageuse.

On y joue volontiers au soldat, et tout le monde veut commander, personne ne veut rester dans le rang.

On raconte qu'un jour un capitaine avait donné l'ordre à un tambour de battre la marche. Le commandement avait été fait selon la formule. Le tambour s'offensa de tant de brièveté, sortit du rang et déclara fièrement au capitaine :

— Moi pas rouler si vous pas dire : Monsieur tambour, roulez !

Le capitaine dut s'exécuter.

**Simple réflexion.** — Le dévouement inspiré par la reconnaissance est une religion pour les âmes généreuses.

**Curiosité.** — On sait qu'une ingénieuse application a été faite, récemment, de la conductibilité de l'eau pour le son, afin d'avertir les pilotes, par temps de brouillard, de l'approche des côtes. A l'aide de cloches sous-marines, on peut indiquer au navire, non seulement la distance à laquelle il se trouve du port, mais la direction qu'il doit prendre pour y entrer.

La compagnie Zélande, de la route Flessingue-Queensborough (Londres), a fait construire de semblables cloches pour les ports de Flessingue et de Queensborough, et fait installer des microphones sur ses steamers. Elle les a de plus munis d'appareils de télégraphie sans fil, si bien que les capitaines peuvent non seulement communiquer de bateau à bateau, mais aussi directement avec les bureaux de la compagnie qui, de cette façon, reste en relations constantes avec ses navires sur mer entre Flessingue et l'Angleterre.

**Pensée.** — Au Tribunal de notre conscience, nous n'appelons que des témoins à décharge ; c'est pourquoi nous serons toujours acquittés.

**Mot de la fin.** — A la campagne. Toto est en train de grignoter un morceau de pain. Soudain une abeille vient bourdonner autour de lui. Sa bonne se dispose à la chasser.

— Oh ! non, non, Marie, s'exclama Toto, ne la renvoie pas ; pauvre bête, elle devine sans doute que je suis au pain sec, alors elle a peut-être envie de mettre du miel dessus !

## Grains de bon sens

### Notre Age

On lira plus loin la décision prise par l'archevêque de Paris de supprimer les bans de mariage ou plutôt de les transformer.

En tous cas, les fiancés seront dispensés de dire leur âge réel lorsqu'ils se présenteront pour convoler en justes noces.

Cette décision prouve l'importance de la question. Cacher la date de sa naissance est une telle préoccupation que certaines dames la poussent jusqu'au delà de leur décès et, plutôt que consentir à cette révélation, préférèrent ne pas mourir. On cherche vainement quel intérêt elles peuvent avoir à cette dissimulation quand elles n'y sont plus ; mais, depuis la fameuse apostrophe de Floquet, rappelant à Boulanger qu'à son âge Napoléon était mort, il est convenu que les morts peuvent avoir un âge, tout comme les vivants.

Cette faiblesse de l'humanité, car sur ce point beaucoup d'hommes sont femmes, est d'autant plus curieuse qu'elle ne sert absolument à rien. Certes, la jeunesse est regrettable, et de chacun regrettée, bien qu'en ait écrit Cicéron ; malheureusement, on ne se la rend point en l'affectant. On ne trompe pas grand monde : et, en tout cas, il y a quelque chose qu'on ne trompe jamais, c'est soi-même.

Il n'en est pas moins certain que questionner une femme sur son âge est une grossièreté, et que le révéler est une injure grave. Les juges eux-mêmes la châtieraient s'ils ne se la permettaient pas, ainsi qu'ils font pour les outrages aux mœurs, qu'ils punissent si sévèrement chez les autres.

Puisque l'Eglise n'exige plus cette formalité, il me semble que la mairie en pourrait bien faire autant, et se contenter, elle aussi, de déclarer l'épouse majeure ou mineure. Cette réforme aurait des résultats excellents ; car elle ne manquerait pas d'augmenter le nombre des mariages, en permettant aux mariées de ne dépasser jamais vingt-cinq ans.

Du moment où cet âge est celui auquel il sied de se tenir dans la bonne société, il est juste qu'on s'y tienne aussi toutes les fois qu'on a un acte public à accomplir.

J'ai entendu une fois un témoin répondre à celui qui lui demandait son âge :

— Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

Et l'interrogateur, ayant réfléchi, dit :

— Au fait, cela m'est parfaitement égal.

C'était un homme de bon sens. Ils ne courent pas les rues, ni les mairies.

H. M.

chargés d'instruire les troupes chinoises stationnées à Outchang viennent d'être congédiés. Il en est de même des ingénieurs japonais employés à l'arsenal de Hangiang.

La ville de Londago, située dans le territoire de Kientao, qui est l'objet d'un conteste entre la Chine et le Japon, a été occupée par les troupes chinoises. Enfin, une division chinoise a été envoyée en Mantchourie. On voit donc que le gouvernement de Pékin prend, vis-à-vis du Japon, une attitude assez peu amicale qui, si elle donnait lieu à des représailles de la part des Japonais, pourrait avoir de graves conséquences.

D'autre part, on affirme que les relations entre Pékin et Washington deviennent, de jour en jour, plus cordiales. Les Etats-Unis, pour prouver à la Chine combien sont sincères leurs sentiments d'amitié, la tiendraient quitte de l'indemnité qu'elle a pris l'engagement de payer après les troubles de 1900. Il n'est pas douteux que c'est parce qu'elle se sent soutenue par les Etats-Unis que la Chine tient tête, en ce moment, si énergiquement aux prétentions japonaises.

Ily a évidemment là une situation nouvelle, fort intéressante, dont le développement est suivi avec la plus grande attention par toutes les chancelleries. Ce serait, en effet, un événement considérable qu'une entente entre les Etats-Unis et la Chine dont le but serait de faire obstacle, en Extrême-Orient, aux ambitions japonaises.

E. P.

## Nouvelles Etrangères

**Les bans de mariage supprimés à Paris.** — L'archevêque de Paris tient à prouver en toutes circonstances qu'il a un esprit moderne et que cet esprit est celui de l'Eglise dont il est un des chefs vénérés.

Le Concile de Trente a prescrit — voici quelques siècles — des formalités préliminaires au mariage religieux.

Donc, les bans de mariage se faisaient en 1908 comme en l'an de grâce 1215.

Le canon 51 ordonnait et ordonne « que les futurs mariages fussent ou soient annoncés du haut de la chaire pendant la messe paroissiale à trois dimanches ou jours de fête consécutifs ».

Et ces bans donnaient obligatoirement l'âge des fiancés, l'âge et l'état civil des parents, bref une foule de riens que beaucoup aiment à tenir secrets.

Mgr Amette a pensé que cette triple publication des secrets de famille n'allait pas sans quelques inconvénients dans la ville de Paris.

Et il obtint du Saint-Père un indult qui supprime les bans.

Voici, au surplus, l'ordonnance inédite de l'archevêque telle qu'elle sera annoncée dimanche dans les églises parisiennes :

« A partir du 19 avril, jour de Pâques, dans toutes les paroisses du diocèse de Paris qui ont au moins dix mille habitants, la publication des mariages ne sera plus lue en chaire. Elle sera affichée dans un endroit visible de l'église, à l'intérieur de l'édifice.

« Cette affiche indiquera les noms

## LES ÉVÉNEMENTS

### Chine, Etats-Unis et Japon

Les dernières nouvelles de Chine nous apprennent que le conflit entre cette puissance et le Japon est toujours à l'état aigu. C'est ainsi que les officiers japonais



et prénoms des futurs, (*non ceux de leurs parents*), la qualité de majeur ou de mineur de chaque fiancé, (sans donner l'âge réel), enfin leur domicile de droit ou de fait. Cette affiche sera exposée trois dimanches consécutifs, du matin au soir, et retiré le reste de la semaine. Comme jadis, deux affiches pourront être rachetées, c'est-à-dire que moyennant une offrande une seule affiche pourra suffire.

Mgr Amette a obtenu du pape Pie X cet indult, afin de faciliter à Paris le mariage chrétien, afin surtout de mettre le droit canon en harmonie avec le nouveau droit civil, qui respecte les secrets de l'état civil.

La lettre pastorale du jeune prélat sera bien reçue par ceux et celles qui se marient tard ou qui ont dans leurs actes d'état civil ces lacunes que la société moderne veut laisser ignorer, en attendant qu'elle les ignore.

**La première église dédiée au curé d'Ar** — La population de la Saulnaie d'Oullins qui ne compte pas moins de 4,000 âmes se trouvait depuis longtemps presque privée des secours de la religion à cause de son éloignement de la paroisse d'Oullins.

Aussi, après la loi de séparation, sur les instances de M. le curé d'Oullins. Son Em. le cardinal archevêque de Lyon érigea ce nouveau quartier en paroisse.

Désirant pour son diocèse la faveur de dédier la première église au curé d'Ar, Son Eminence a demandé et obtenu de Notre Saint-Père le Pape Pie X, un bref autographe plaçant cette paroisse sous le patronage du bienheureux J.-M. Vianney.

**Les fêtes d'Orléans.** — Après le refus donné aux francs-maçons de prendre part aux fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, M. Clémenceau autorise la participation de l'armée et des fonctionnaires dans les mêmes conditions que par le passé.

**Violents combats au Maroc** — Ce fut un chaud et un très chaud engagement que celui dont les premiers échos arrivèrent samedi. Pas un des combats de la Chaouïa n'a fait tant de victimes dans les rangs de l'armée française et il est à craindre que malgré la sanglante leçon qu'ils ont reçue, les Berabers, excités par les prophètes de la guerre sainte, ne reviennent à la charge. Il semble bien d'ailleurs que la France n'a eu affaire qu'à un seul des échelons de la harka : celui du puits de Mengoub.

Guerre à l'Est, guerre à l'Ouest : la tâche s'étend tous les jours et moins que jamais il est possible de prévoir quand ni comment finira l'aventure marocaine.

Pour l'instant, la France a subi dans ce combat des pertes sérieuses.

Le gouvernement fait annoncer dix neuf morts et cent blessés, mais d'autres dépêches portent à 29 le nombre des morts et à cent vingt celui des blessés.

**Politesse et démocratie** — Le comte Tornielli, qui vient de mourir était avec les humbles d'une urbanité exquise : un jour qui s'était rendu à

l'agence X, du Crédit Lyonnais, boulevard Saint-Germain, où il avait un compte courant, le hasard voulut qu'il arrivât derrière une brave cuisinière, tenant à son bras un énorme panier de provisions et qui venait, entre deux achats de victuailles, négocier l'acquisition d'un quart d'obligation de la Ville de Paris. L'employé s'adressa immédiatement au comte qu'il connaissait bien.

— Que désirez-vous, Excellence ? demanda-t-il.

— Tout à l'heure, répondit le doyen du corps diplomatique ; et montrant du doigt la cuisinière, il ajouta : Servez d'abord madame, elle était là avant moi.

**Viandes à soldats** — Le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc a rendu sa sentence dans l'affaire du boucher Lévy, le premier des fournisseurs de viandes avariées pour la troupe qui ait rendu ses comptes à la justice.

Lévy est condamné à un an d'emprisonnement, 500 francs d'amende et 3000 francs de dommages-intérêts. Il s'en tire à bon compte.

Beaucoup de journaux demandent que les pénalités prévues par le Code pénal pour les crimes du genre de celui-ci qu'il a commis en compagnie d'autres « confrères » soient aggravées, car elles sont hors de toute proportion avec la perversité, la gravité et le danger de tels actes.

## Nouvelles Suisses

**Diocèse de Coire.** — Mgr Battaglia adresse à ses diocésains une lettre d'adieu, dans laquelle il ordonne des prières publiques pour demander à l'Esprit-Saint d'éclairer les organes qui ont à désigner son successeur.

**La situation financière de la Confédération.** — Au banquet du Cercle libéral de Lausanne, M. Ed. Secretan a exposé la situation financière de la Confédération.

M. Secretan a montré la situation excellente des finances fédérales. Le compte d'Etat pour 1907 solde par un excédent de recettes de 6 1/2 millions. La Confédération n'a qu'une dette minime de 90 millions, pas de dette flottante et pas de budget extraordinaire et elle paye par le budget ordinaire ses subventions aux cantons et aux grandes entreprises d'intérêt général, le Simplon, le Lötschberg, les chemins de fer des Grisons, la route du Klausen, la correction du Rhin, etc.

C'est grâce au travail du peuple suisse que les finances fédérales sont en si bonne situation : en 1907, la Suisse a importé pour 1400 millions de marchandises et de matières premières et exporté pour 1100 millions de produits manufacturés. Cette situation prospère va nous permettre de résoudre sans souci d'argent le gros problème des assurances populaires.

Les finances des C. F. F. ne présentent pas autant d'élasticité. Nous avons actuellement 1152 millions dans cette entreprise, sans compter 50 mil-

lions de dette flottantes, il n'est pas normal que, malgré une incessante augmentation de recettes, nous ne réalisions pas sur cette exploitation un sous de bénéfice.

**Banque nationale.** — Les taux de la Banque nationale sont sans changement.

**Parti radical suisse.** — L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse, fixée primitivement aux 2 et 3 mai, a dû être renvoyée aux 9 et 10 mai. L'assemblée s'ouvrira à Zurich le 9 mai, à 2 h. de l'après-midi, par une réunion de la presse radicale. Le lendemain, après-midi, il y aura une séance populaire dans laquelle un orateur parlera de l'attitude et du but du parti radical suisse.

**Le bâtiment de la Banque nationale.** — Pour le concours du palais de la Banque nationale à Berne, il est arrivé 46 projets, dont 8 expédiés de la Suisse française et deux de Lausanne. 15 ont été remis directement à Berne au Département. 7 au moins viennent de l'étranger.

Ces projets seront exposés pendant trois semaines dans la salle des pas perdus du Conseil national.

**Le page des ânes.** — Le Conseil de l'Instruction publique du canton de Lucerne a décidé en vue de remédier aux mauvais résultats trop nombreux dans les examens de recrues qu'à l'avenir les noms de toutes les recrues qui auront obtenu dans deux branches la note 4 ou dans une branche la note 5 seront publiés dans la feuille officielle du canton.

**Loterie.** — L'émission à 1908 de la Loterie du Théâtre de Berne est offerte au public ; elle comprend 300,000 billets à fr. 1. — Une somme considérable, fr. 150,000, est attribuée aux lots (voir nos annonces.)

**Héritier et pochard** — L'autre soir, la police de la ville fédérale arrêtait un jeune paysan complètement ivre qui tentait vainement de regagner ses pénates. Emmené au prochain poste, il supplia qu'on ne lui enlevât pas « l'argent ». Pensant avoir affaire à un larron, les agents fouillèrent le pochard et trouvèrent dans ses poches 6500 francs en espèces, ainsi que 5000 francs d'autres valeurs. Interrogé le lendemain, le paysan, remis de son émotion, déclara qu'il avait fait un héritage le jour précédent.

Renseignements pris et les faits étant reconnus exacts, on relâcha l'héritier en lui recommandant d'être plus prudent à l'avenir.

## La Région

### Contre l'excès de vitesse des automobiles

M. le marquis de la Serraz, président du syndicat d'initiative de la Savoie, adresse au président du Tou-

risme de l'Automobile de France la lettre suivante :

« Comme président du Syndicat d'initiative de la Savoie, je crois utile d'appeler l'attention de l'Automobile-Club de France sur la nécessité et l'opportunité de son intervention pour obtenir des automobilistes, et des automobilistes étrangers surtout, plus de prudence, plus de modération de vitesse et plus d'égards envers les personnes victimes d'accidents plus ou moins graves causés par leurs chauffeurs ou par eux-mêmes.

La multiplicité de nos stations balnéaires et estivales attire dans notre région une circulation intense d'automobiles et malheureusement j'ai pu constater trop souvent une absence complète de modération et de prudence dans leurs allures comme aussi parfois une grande insouciance à l'égard des victimes.

Il n'est pas surprenant dans ces conditions que l'automobilisme suscite des détracteurs et des ennemis de parti pris. S'il est utile et nécessaire de se défendre contre leurs exagérations et contre les mesures d'exception qui nuiraient au développement de l'industrie de l'automobile, il n'est pas moins utile et nécessaire de mettre en garde les automobilistes contre leurs excès si préjudiciables à leurs intérêts et aux intérêts du public des régions qu'ils parcourent. S'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs. Il est bon de les leur rappeler.

Je prends en conséquence la liberté de proposer à votre société si autorisée à cet effet de vouloir bien prendre l'initiative d'appels sous forme d'affiches s'adressant à tous les automobilistes pour mettre sans cesse sous leurs yeux les inconvénients des excès de vitesse, des imprudences, etc... et les peines qu'ils encourrent du fait de la non observation des règlements et recommandations inscrites sur les poteaux indicateurs dont les routes sont abondamment pourvues. »

Un touchant anniversaire. — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

**Un touchant anniversaire.** — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

**Un touchant anniversaire.** — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

**Un touchant anniversaire.** — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

**Un touchant anniversaire.** — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

**Un touchant anniversaire.** — En dépit des cinq mètres de neige qui couvraient encore, à cette époque, le col et l'hospice du Petit-St-Bernard, 60 personnes, venues des deux versants français et italien, se sont réunies, en une fête intime et émouvante, pour célébrer le 80<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. le Chanoine Chanoux, commandeur de l'Ordre des Sts-Maurice et Lazare, et recteur, depuis quarante-six ans, de l'hospice du Petit-St-Bernard, à 2.138 mètres d'altitude.

## Nouvelles Locales

### Décisions du Conseil d'Etat

#### Pour Fully

Est homologué, sous les réserves et conditions des concessions antérieures, le transfert, par la société d'électro-chimie à Paris, en faveur du consortium des forces motrices du lac de Fully, de la concession des forces motrices qui peuvent être créées sur les eaux

Rosenn leva sur sa tante ses yeux humides. — Et c'est vous, tante Louise, qui avez le courage de me dire ces choses ! Ces conseils que vous me donnez doivent vous briser le cœur.

Les yeux de Mme de Trémaheuc étaient singulièrement brillants, si brillants qu'on eût cru y voir un rayon de nouvelles larmes. — Je te parle comme je dois le faire. Je n'accomplis en cela que mon devoir. Mon enfant, le contraste est complet et désolant entre celui qui ne t'a pas comprise et celui qui t'aime. L'un est un homme d'honneur ; l'autre un enfant ingrat et fou.

Elle reprit avec une émotion contenue : — Mon pauvre Henri est doux et faible ; il n'était pas né méchant ; mais une influence pernicieuse, à laquelle je n'ai pu le soustraire, lui a fait grand mal. Tant qu'il sera ainsi courbé sous ce joug fatal, on ne peut attendre de lui que les actes les plus mauvais... Tandis que Robert... Ah ! Robert est tout l'opposé d'Henri. Appuyée sur son bras, tu seras sûre de traverser l'existence sans péril et sans chagrins. Toute son énergie, il la mettra en œuvre pour te faire une destinée heureuse et brillante.

Quand il l'aura donné son cœur et son nom, il te sera fidèle et dévoué jusqu'à la mort. Celui-

du lac supérieur et du bassin de la montagne de Fully.

### Pour Martigny Orsières

Le conseil d'Etat approuve, moyennant certaines réserves, les plans de la III. section du chemin de fer Martigny-Orsières.

### Droits d'enseigne

Il est accordé les droits d'enseigne ci-après :

1. à M. Follonier-Dryard, à Genève, pour son établissement aux Haudères, sous le nom de « Hôtel-Pension Edelweiss » ;
2. aux frères Kalbermatten, pour leur établissement à Saas-Almagel, sous le nom de « Hôtel-Pension Portiengrat ».

### Port d'armes

Il est porté un arrêté interdisant le port et la vente d'armes dans le district d'Entremont.

### St-Maurice-Martigny

Le Conseil d'Etat approuve définitivement le projet révisé de la double voie de St-Maurice à Martigny, présenté par la Direction générale des C. F. F.

### Nomination

M. Jules Ritter, à Simplon, est nommé surveillant, inspecteur de la route du Simplon, de l'hospice à Gondo.

## Le Grubis-balm valaisan

### Du Confédéré :

La société suisse des employés fédéraux a choisi la délicieuse station des Mayens de Sion pour y créer une station de repos à l'instar de celle de Grubis-balm, au canton de Lucerne. Des pourparlers qu'on espère voir aboutir sous peu sont engagés entre le comité de Lausanne et les frères Crettaz, à Vex, pour l'acquisition de l'hôtel Beau-Séjour, au val d'Hérens.

Le choix ne pourrait être meilleur. Situé dans un site enchanteur, dominant la vallée du Rhône et celle d'Evole, à la lisière des forêts et dans un air d'une pureté parfaite, tout embaumé du parfum de la montagne, l'hôtel Beau-Séjour sera la plus agréable station de repos qu'on puisse rêver.

Le chemin qui y conduit de la gare de Sion est une belle route de 1<sup>re</sup> classe jusqu'à Vex et, de là, un joli sentier, très facile et bien entretenu, jusqu'à l'hôtel. Le confort des bâtiments et annexes ne laisse rien à désirer : c'est simple, mais bien ordonné et d'une salubrité exemplaire.

La question de savoir si la création de cette nouvelle station répond à un besoin semble être résolue ; la grande majorité du personnel s'y montre favorable et il y a lieu d'espérer que dans un avenir très prochain les tractions auront abouti.

Au point de vue valaisan, le choix des Mayens de Sion est flatteur ; il montre que cette jolie station de montagne jouit, auprès de nos Confédérés, d'une réputation, certes, bien légitime.

D'autre part, la nouvelle station de

là est un homme de cœur et un grand artiste. N'hésite pas, Rosenn, à te confier à lui. Aveuglement, les yeux fermés, rien que parce que je te dis de le faire, tends la main à Robert. Robert Gaël est digne d'être aimé ; car il est un bon fils.

Elle s'interrompit, suffoquée par l'émotion. Alors recontraçant les grands yeux de Rosenn, attachés sur les siens avec une anxiété intense, elle l'attira à elle et se mit tout à coup à sangloter.

— Ma tante, ma tante, que décider ? En me conseillant de dire oui, vous parlez contre votre propre cœur.

La femme héroïque se dressa généreusement, et d'une voix ferme :

— Confie-toi à Robert. Voilà le conseil que t'aurait donné ton père. Robert, il vrai, n'a pas le grand nom que mon frère eût désiré pour toi ; mais ce nom de Gaël est porté par un homme d'honneur.

Rosenn embrassa sa tante, puis la quitta et Mme de Trémaheuc s'abîma dans la méditation et la prière. Elle avait refusé le concours de Rosenn pour la Rédemption.

(A suivre)

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

21

## AMOUR DE MÈRE

PAR  
M. DU CAMPFRANC

VIII

— Vous souvenez-vous de tout ce que vous avez été pour moi ? Vous l'avez oublié, peut-être, au milieu de tant de bonnes œuvres dont vos jours sont remplis. Vous avez oublié les bontés, les tendresses dont vous m'avez comblée, et qui m'ont permis de ne pas sentir que je n'avais plus de mère, et que mon père était tombé sur un champ de bataille ; mais si vous avez perdu le souvenir de votre bonté si parfaite, moi je n'ai rien oublié... rien... rien...

Elle avait enlacé de ces deux bras Mme de Trémaheuc qui la fit assoir sur le canapé et

prit place à ses côtés. Sa figure était douce et triste.

— Rosenn, fit-elle d'une voix altérée, mon enfant, tu sais quel avait été mon désir et mon rêve. J'avais espéré que Dieu enverrait à mon fils un cœur tendre et fort qui soutiendrait la faiblesse du tien.

Tu avais assez d'élevation morale, assez de force chrétienne pour prendre pitié de la pauvre âme d'un égaré ; mais mon rêve est anéanti, tombé à terre, brisé en mille pièces. Jamais je ne songerai à le reconstruire.

Je t'aime trop, Rosenn.

Elle reprit avec plus de force. — Il n'est plus digne de toi celui qui a mis en balance ta bonté, ton cœur d'ange, avec l'égoïsme et la cupidité. Et dire que depuis trois années, il n'a pas eu un éclair de raison ! Il est fasciné... toujours sous l'empire du sortilège.

Mme de Trémaheuc détourna les yeux pour cacher deux larmes, qui coulaient sur ses joues ; et, d'une voix tremblante, elle reprit :

— Rosenn, tu as souffert des erreurs de mon fils. Un moment, toi aussi, tu as nourri des illusions... Dieu t'envoie, pour te consoler, un homme d'honneur. Robert Gaël demande ta main. Confie-toi en Robert ; il te conduira au bonheur par la route du bien. La jeune fille demeura muette et tremblan-

repos des employés fédéraux sera certainement un pas de plus vers la création du funiculaire Sion-Mayens. D.

**Examens d'émancipation.** — Ils sont fixés comme suit pour les trois districts de Conthey, St-Maurice et Monthey, cela en rectification et complément d'un avis paru au Bulletin officiel du 10 avril :

**DISTRICT DE CONTHEY**  
A Plan Conthey, le 4 mai, à 8 h. du m., pour la commune de Conthey.  
A Vetroz, le 5 mai, à 2 h. du m., pour les communes de Nendaz et Vétroz.  
A Ardon, le 23 mai, à 8 h. du m., Chamoson et Ardon.

**DISTRICT DE ST-MAURICE**  
A Salvan, le 16 mai, à 8 h., pour les communes de Finhauts et Salvan.  
A St-Maurice, le 17 mai, à 8 du m., pour les autres communes du district.

**DISTRICT DE MONTHÉY**  
A Monthey, le 29 mai, à 8 h. du m., pour les communes de Champéry, Collombey, Monthey, Troistorrens, et Vald'Illiez.  
A Vouvry, le 30 mai, à 8 h. du m., pour les communes de Vionnaz, Vouvry, St-Gingolph et Port-Valais.

Au sujet des examens d'émancipation, nous trouvons dans l'École primaire du 15 avril la lettre suivante d'un jeune écolier, écrite en réponse à un ami de la famille qui aurait demandé à l'enfant si la date de l'examen était proche. Cette petite épître témoigne que l'on se trouve ici en présence d'un élève studieux, qui non seulement espère réussir au jour décisif, mais se promet de continuer à fréquenter l'école pour s'instruire davantage :

Honoré Monsieur,

Vous êtes vraiment bien bon de penser à votre petit ami et à l'examen qu'il va affronter dans un mois environ. Je ne suis pas bien effrayé en voyant approcher la date de l'examen, car il me semble qu'après avoir travaillé régulièrement toute l'année, on doit pouvoir réussir. — Je ne me désolerais d'ailleurs pas si j'échoue et je recommanderais l'an prochain puisque, de toute façon, papa me laissera encore un an à l'école. Mais je serais bien content d'être reçu. Le certificat d'émancipation est souvent demandé par les patrons ou les commerçants qui aiment à avoir la preuve qu'on a fait de bonnes études primaires, et je serais un peu humilié de ne pas pouvoir montrer un diplôme que tant d'écoliers conquièrent aujourd'hui. Je sais que maman serait contente de voir mes efforts récompensés et que mon maître se réjouirait aussi de mon succès. Pour toutes ces raisons, je voudrais bien réussir. Mais je continue à travailler comme d'habitude, sans veiller trop tard, car maman ne le veut pas. J'aurais cependant bien besoin de faire beaucoup de problèmes ! J'espère néanmoins ne pas faire trop d'erreurs de calcul le jour de l'examen et, comme je ne fais presque jamais de fautes dans les dictées, je pense que j'aurai une bonne note pour l'écrit. Les interrogations ne me font pas trop peur, car j'ai bien appris mes leçons toute l'année. Enfin, nous verrons dans un mois. Voilà une longue lettre, cher Monsieur. Excusez-moi et veuillez, je vous prie, présenter mes respectueux compliments à Madame votre épouse. Je vous serre affectueusement et respectueusement les mains.

Votre petit ami.  
**Société romande du petit bétail.** — Le Comité de cette société s'est réuni à Ecône le 7 avril, où il a

été cordialement accueilli par le Rme Prévôt du St-Bernard et le personnel dirigeant et enseignant de l'École d'agriculture. Etaient présents : MM. A. Martin, président, et E. Constantin, secrétaire, tous deux de Genève ; M. E. Bille, directeur à Cernier ; M. E. Gavillet, économiste à Cery et MM. J. de Riedmatten et F. de Gendre, président et secrétaire sortant de charge. Assistaient en outre à la séance, MM. Chevassu et Giroud.

Les comptes de la Société et notamment ceux du Concours intercantonal de petit bétail à Monthey ont été approuvés et déchargés en été donné au caissier.

Une nouvelle importation de reproducteurs de races pures (verrats et béliers) a été décidée pour 1909.

Une visite sommaire de l'établissement a succédé à la séance, puis chacun s'en fût de son côté, enchanté de la journée.

(Valais agricole)

**Les armes d'ordonnance.** — On sait que la nouvelle organisation militaire autorise les hommes ayant accompli leur service à conserver leurs armes et leur équipement. Il a été constaté depuis lors que des marchands achetaient leurs armes aux hommes pour les exporter à l'étranger. En conséquence le Conseil fédéral vient d'adresser à tous les gouvernements cantonaux une circulaire pour les informer que l'interdiction de transporter des armes d'ordonnance au-delà de la frontière nationale, doit être étendue aux armes qui, suivant l'article 94 de l'organisation militaire, deviennent la propriété des hommes.

**Fully.** — Vendredi après midi, le feu a détruit six mazots à Brauson-Fully. Ces mazots appartenaient pour la plupart à des familles d'Entremont qui possèdent les vignes de l'endroit et qui y remisent leur vin. L'incendie s'est déclaré dans un bâtiment que ses habitants avaient quitté mercredi. Les caves n'étaient pas voutées, le vin est perdu.

Les pertes sont assez élevées.

**Accident au Lœtschberg.** — Un ouvrier de l'entreprise du Lœtschberg, nommé Carlo Salami, a fait une chute au Krachen, sur le sentier de la vallée, et s'est fait à la tête des blessures auxquelles il a succombé vingt minutes plus tard.

**Plantation des vignes greffées.** — Le moment est propice pour la plantation des jeunes vignes greffées sur plants américains. Nous croyons devoir rappeler qu'il est important de placer la soudure quelque peu au-dessus du sol. En outre, même avec des greffes de tout premier choix, il est toujours avantageux d'établir une butte de terre fine autour du jeune plant pour maintenir la fraîcheur et assurer la reprise.

(Station viticole.)

**Conthey — Tirage de loterie.** — A cause de circonstances imprévues, la « Vigilante » musique de Conthey, doit à regret, remettre définitivement le tirage de sa loterie au quatrième dimanche de mai, sauf en cas de mauvais temps, où il s'effectuerait le dimanche suivant.

Le comité

### Hymne national

Le *Nouvelliste* s'est longuement occupé, en son temps, de la question de notre hymne national. Les poètes s'évertuent à chercher, les grandes pensées qui rallieront toute la nation dans un même élan d'enthousiasme. En attendant, voici un essai qui est loin d'être parfait, mais qui offre du moins quelques qualités :

Au pied des neiges éternelles  
S'abrite un radieux séjour ;

Vos remparts, montagnes si belles,  
Le protègent avec amour.  
C'est la plus douce des patries,  
C'est dans cet asile enchanté  
Que, sauvage enfant des prairies,  
Naquit la fièvre Liberté !

Jours de soleil et jours d'orage !  
Combien de vallants et de forts,  
Pour sauver l'antique héritage,  
Ou jadis uni leurs efforts !  
Sur la bannière de la Suisse  
Un emblème frappe les yeux :  
Elle crie à tous « Sacrifice, »  
La blanche croix de nos aïeux.

Nous connaissons, ô noble terre,  
Pour toi de nouvelles grandeurs !  
Tu seras, paisible et prospère,  
Secourable aux saintes douleurs !  
Tu répèdras au loin ton âme,  
Et, devant les œuvres du mal,  
Tu feras une flamme,  
Une lumière, un idéal !

**Inconséquences.** — Tous les hommes se plaignent et presque tous fument.

On gémit sur le prix élevé du lait et l'on boit du cognac.

On verse des larmes sur la décadence de notre industrie, et l'on achète surtout des machines étrangères.

On se lamente sur la vie de famille et l'on se fait recevoir membre de dix sociétés.

Tous critiquent l'abus des fêtes profanes et tous y courent à l'envi.

On s'effraie du prix du pain et l'on achète des futilités.

On se plaint de la dureté des temps et l'on va souvent à l'auberge.

On trouve que l'agriculture manque de bras et l'on envoie ses enfants à la ville.

Qu'on cesse de se plaindre aussi longtemps qu'on n'aura pas changé tout cela !

**Un nouveau commerce.** — Une denrée aussi dangereuse à manier qu'à se procurer est actuellement très demandée par les pharmaciens australiens : c'est le venin de serpents. La substance toxique se vend par grains, et un kilogramme est payé 250,000 francs.

On recueille ce produit, presque aussi cher que le radium, sur trois reptiles : la vipère brune, l'aspic ordinaire et le serpent tigré. Il faut que les bêtes soient prises vivantes et n'aient reçu aucune blessure.

Avis à tous ceux qui se plaignent de l'encombrement des carrières libérales !...

**Hôtels Seiler, Zermatt.** — Sera fondée, au commencement du mois de mai prochain, une Société qui reprendra les hôtels appartenant à MM. Alexandre et Hermann Seiler, à Zermatt, ainsi que toutes autres propriétés, terrains, etc. Cette société aura un capital de 3 millions divisés en 4,100,000 d'actions de priorité et 1,900,000 fr. d'actions ordinaires. Le capital-actions dans sa presque totalité reste en mains de la famille Seiler. MM. Alexandre et Hermann Seiler seront les administrateurs délégués de la Société.

Il sera créé un emprunt de 4 millions au taux de 5 0/0 ; l'emprunt actuel sera remboursé avec privilège de souscription aux anciens obligataires.

Quant aux actions privilégiées, elles auront droit, avant toute répartition aux actions, à un dividende de 5 1/2 0/0. Une fois le dividende de 5 0/0 payé aux actions ordinaires, le surplus sera réparti également entre toutes les actions.

### LE SOU DE GÉRONDE

Œuvre scolaire de bienfaisance au profit de l'Institut cantonal des enfants sourds-muets.

(Suite de la souscription)

Ayer Mission. M. Instit. et élèves Fr. 4.65

Chalais. Rechy. F. (25) Instit. 1 fr.	Fr. 4.15
Chermignon. (2 <sup>me</sup> souscription) G. él.	Fr. 4.80
Instit. fr. 1.20	Fr. 6.—
Grono. Plaine. M. (8) avec Instit.	Fr. 2.—
Raudogne et Mollens. (G)	Fr. 8.50
St-Luc. Les deux écoles	Fr. 5.—
Ayant. Botire. Les trois écoles	Fr. 10.10
» St Romain. f. (24)	Fr. 1.80
Evolène. G. (33) Instit. 1.20	Fr. 5.70
» F. (14) » »	Fr. 3.05
» El. M. (30) » »	Fr. 5.70
Mase. G. et instit.	Fr. 8.—
» F. et instit.	Fr. 2.—
Salins. G. (35) Instit. 1.25	Fr. 5.70
Savièse. Drone F. et dons part.	Fr. 3.50
Sion. Montorge. M. (11) Instit. fr. 1	Fr. 5.20
Chamoson. Une anonyme.	Fr. 1.50
Nendaz. Baar. M. (32)	Fr. 3.50
» Brignon M. (30) Inst. 1, 40	Fr. 4.—
Charrat. G. (27)	Fr. 7.50
Bagnes. Sarrey. F. (13)	Fr. 2.20
Vollèges. Levron. G. (15) Inst. 1 fr. 4	Fr. 4.—
» « F. (5) « »	Fr. 2.65
» Plan. G. (5) » »	Fr. 1.80
Finhaut. Glétroz. M. (7)	Fr. 3.—
Champéry. G. (25) 3.25. F. (29) 5.85.	M. Fr. 1.90
Anonyme fr. 2. Pers. enseig.	Fr. 4.—
Total	: 17.—

La souscription continue jusqu'à la fin du cours scolaire pour les écoles qui n'ont pu l'organiser et en transmettre le produit avant ce jour, ce qui est le cas pour un certain nombre d'entr'elles.

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

**A Vernayaz.** — Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu s'est déclaré dans une grange et a gagné une maison attiguë. Les habitants se sont sauvés à grand-peine, le bétail a pu être sauvé, mais une grande partie des meubles est brûlée. Tout est heureusement couvert par une assurance.

C'est grâce à la promptitude des secours qu'un plus grand désastre a pu être évité. Les pompes de Martigny-Ville, Doréaz et Miéville n'ont pas tardé à se rendre sur le lieu du sinistre et ont contribué à circonscrire l'élément destructeur que l'on croit dû à la malveillance.

### Cérémonie Patriotique

Cette après-midi a eu lieu à Cosne la cérémonie de la remise à la ville de la statue en bronze, œuvre du sculpteur Fernand Dubois, représentant un soldat d'infanterie, élevée au cimetière sur le caveau contenant les restes des militaires de la garnison décédés.

MM. Lavigne, sous-préfet, représentant le gouvernement ; Claude Goujat, député, maire de Cosne ; le colonel Lorillard, commandant le 95<sup>e</sup> d'infanterie, des officiers, des fonctionnaires et une foule nombreuse assistaient à la cérémonie. Des discours ont été prononcés par M. Goujat et par le colonel qui a remercié au nom de l'armée.

Quelques entimilitarismes avaient tenté une contre-manifestation mais ils ont été violemment conspués.

### Le Conflit Italo-Turc

Les journaux officieux italiens insistent avec un zèle empressé sur la nécessité pour l'Italie de répondre aux provocations turques par une démonstration imposante.

Le « Popolo Romano » se distingue entre tous, en faisant le tableau le plus sombre des vexations et des menaces auxquelles les Italiens sont exposés en Tripolitaine.

« Les droits de propriété et de trafic maritime, dit-il, sont absolument méconnus, sous prétexte que l'Italie songe à occuper Tripoli. Le gouvernement italien a supporté tout cela, afin de ne pas avoir l'air de rechercher un prétexte d'intervention, mais en

présence des menaces de recourir à la violence pour empêcher l'exercice d'un droit incontestable, il lui est impossible de tolérer une pareille insolence. »

Le « Le Messager » fait observer que la décision du gouvernement n'a pas été prise « ab irato ». Il a patienté longtemps avant de recourir à une action décisive.

Par contre la « Vita » organe très avancé, trouve que l'action est disproportionnée aux intérêts lésés, parce que, dit-elle « la nation doit consacrer ses plus grandes énergies seulement pour d'impérieuses nécessités. »

### Les fêtes de Jeanne d'Arc

Le « Républicain Orléanais » publie la note suivante : « L'administration municipale prépare en ce moment le programme de la fête de Jeanne d'Arc, en vue de la célébration, suivant le cérémonial traditionnel, du 479<sup>e</sup> anniversaire de la délivrance d'Orléans. »

Lorsque ce programme aura été définitivement arrêté, il en sera donné communication à la presse. »

A cette occasion, il nous revient que Mgr Touchet a accusé réception de son invitation à M. le maire et l'a informé, au nom du clergé d'Orléans et au sien, de son acceptation.

### Réunion postière

#### internationale

Plus de 3,000 postiers étrangers, Allemands, Anglais, Hollandais, Tunisiens, Belges, sont arrivés ce matin à Lille pour assister à la fête mutualiste internationale.

Le chef du cabinet de M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux postes, arrivé également, a été reçu à la gare par les membres du comité d'organisation de la fête.

**NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête**  
**REMEDE SOUVERAIN KI-FOL**  
Belle (10 poudres) 1.50. Ch. Banaudo, pl. Genève  
Toutes Pharmacies. S'adresser le « KÉFOL »  
H945X H 5048

**Séjours d'été**  
Messieurs les Hôtelliers, Restaurateurs ou Particuliers désirant faire quelque réclame dans journaux bien qualifiés pour offrir séjour agréable, chambres et pension, à personnes voulant passer leurs vacances ou changer d'air, sont priés de s'adresser à l'agence de publicité **HAASENSTEIN & VOGLER**, qui tient à leur disposition devis et tous renseignements désirables.

### Hernies

Le *Bandage Barrère* (3 Boulevard du Palais, Paris) élastique, sans ressort, adopté par le comité d'hygiène de l'armée française, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'énumérer ici ses qualités. Elles se résument ainsi : Contention absolue de toutes les hernies, dans toutes les positions, sans aucune gêne.

Avec le *Bandage Barrère*, pas de déconvenue possible, pas de promesses de guérison faites pour les naïfs et ne servant qu'à faciliter la vente d'appareils inférieurs. Un bandage vraiment sérieux et efficace n'a pas besoin de cette réclame charlatanesque pour se faire connaître et apprécier. L'essai du *Bandage Barrère* est toujours gratuit et les appareils sont modifiés ou échangés gratuitement jusqu'à complète satisfaction.

On peut l'essayer gratuitement de 9 h. à 4 heures à ST-MAURICE, Hôtel du Simplon, le mercredi 22 avril.

SION, chez M. Pitteloud, pharmacien, rue de Lausanne, le samedi 25 avril.  
H1930X 111

## Soies Noires

des qualités les plus diverses, pour blouses et robes ; ainsi que les dernières nouveautés de la «Hennenberg-Soies» en noir, en blanc et couleurs à partir de fr. 15 jusqu'à fr. 25. — le mét. Echantillons par retour du courrier.

## En grande vogue pour „1908“ :

Taffetas Chiffons

de plus je recommande les Messalines, Radium, Japonais, Loui ina, Voile, Pékin, Damas, Brocat, Broché, Moire, Tulle, Gaze, Grenadine, Bengaline, Monopol, Merveilleux, Duchesse, etc. etc.

**G. Hennenberg, Fabricant de Soieries, à ZURICH**

# Loterie

du  
**THÉÂTRE DE BERNE**  
autorisé par arrêté du Conseil d'Etat de Berne  
le 7 décembre 1907.

Emission A 1908 divisée en 30,000 séries de 10 billets  
soit 300,000 billets à 1 fr. —

## Plan du Tirage de l'Emission A 1908.

1 lot . . .	fr. 30,000	100 lots de fr. 100	fr. 10,000
1 » . . .	» 10,000	200 » »	» 50 » 10,000
1 » . . .	» 5,000	500 » »	» 20 » 10,000
5 » de 2000 fr.	10,000	1000 » »	» 10 » 10,000
10 » de 1000 fr.	10,000	6800 » »	» 5 » 34,000
22 » de 500 fr.	11,000		

8640 lots faisant ensemble fr. 150,000. —  
Remises proportionnelles aux revendeurs.

## Société anonyme du Théâtre de Berne

On peut se procurer des billets aux adresses suivantes, inventu réservé.

Banque Commerciale de Berne. Banque Cantonale de Berne et ses succursales de St-Imier, Bienne, Berthoud, Thoun, Langenthal, Moutier et son comptoir de Porrentruy. Banque Fédérale S. A., Berne. Banque Populaire Suisse, Berne et ses Banques d'arrondissement de St-Imier, Porrentruy, Signeleggier et Tramelan. Caisse de Dépôts de la ville de Berne. Caisse d'Epargne et de Prêts, Berne. Caisse Industrielle, Berne. Schweiz. Vereinsbank, Berne. Eug. de Buren & Cie., Berne. von Ernst & Cie., Berne. Armand von Ernst & Cie., Berne. Fasnacht & Buser, Berne. Greuss & Cie., B. rue. Marcuard & Cie., Berne. Wytenbach & Cie., Berne. Société anonyme du Théâtre de Berne. 115 (Trésorier: Charles Gerster, Berne). H 9166

# PURIFIEZ

VOTRE SANG par une cure de

**véritable**  
Sirop de brou de noix  
ferrugineux GOLLUZZ  
(Marque: 2 palmiers)  
employé depuis 34 ans  
avec le plus grand succès  
En vente dans toutes les  
pharmacies en flacon de  
3 fr. et 5 fr. 50 et à la  
Pharmacie GOLLUZZ, Morat.

H 110 H 5032 L

Tirage Oerlikon 30 avril

# Lots

pour les églises catholiques  
d'OERLIKON, NEUCHÂTEL,  
2me série, BOUVERET, PLAN-  
FAYON etc.

Très grande chance de  
gain. H 5102 L

En vente à Fr. 1 le billet  
chez CH. de SIEBENTHAL,  
coiffeur, et par le BUREAU  
CENTRAL DES LOTERIES  
SUISSES AUTORISÉES, Mai-  
son de M. le préfet de Bons,  
ST-MAURICE.

# Lit d'enfant

en fer avec matelas, à vendre  
11 fr. faute d'emploi. S'adr:  
Bureau du Journal. 120

# Remède contre les

**daritres et eczemas.**  
Le soussigné prévient le public qu'il a trouvé un remède **infaillible** contre toutes espèces de daritres et eczemas. Il se recommande à toutes les personnes qui pourraient être atteintes de cette maladie. Envoi avec indication contre remboursement de fr. 6. — S'adresser à MELCHIOR KEUSCH-CANTON, PESEUX près Neuchâtel. H 2981 N 5101

# Réservoirs en Béton Armé.

**P. ROCHAT, à Clarens.**

Constructeur-spécialiste.  
Références de premier ordre à disposition. Renseignements et devis gratuits sur demande. (H 2660 M) 5168

# N'achetez plus de billets de loteries, mais procurez-vous des obligations à primes

autorisées par la loi, vu que chacun de ces titres représente une obligation, d'un état, d'une ville ou d'une coopération, l'acheteur ne perd jamais sa mise, et elle lui est tout au moins remboursée à sa valeur nominale qui dépasse en général la mise.

Sont tirés en outre des lots principaux de fr. 600,000 300,000, 250 mille, 100,000, 50,000, 25,000, 10,000, 8000 etc.

Tirages chaque mois  
Sur demande, prospectus détaillés et très intelligibles sont envoyées par la Banque pour obligations à primes à Berna rue du Musée, 14 5121

# MEUBLES

Rouiller à Collonges (Valais)  
Trousseaux complets. Lits fer. Commode, Buffet de cuisine. Buffet à 1 et 2 portes. Tables pour café pied fonte, etc. H5055L

Foin, regain et paille  
bottelés, à vendre  
S'adr. à H. Pittier, rue de l'Avançon, Bex. 5184

Baisse de fromage  
J'offre jusqu'à épuisement du stock très bon

fromage maigre  
fait, en meules de 15 à 20 kg. à 70 ct. le kg. qualité reconuue excellente.  
Se recommande, W. BAUMANN, fromager, Hüttwilen près Frauenfeld. H 1733Z 5141

BONNE OCCASION  
A vendre un grand fourneau potager garanti marchant très bien. Convientrait pour petit Hôtel, grand restaurant ou pensionnat.  
Ecrire sous chiffres N 21,907 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 5149

A louer ou à vendre au centre du Valais un

# joli chalet

à deux étages avec plusieurs pièces. Bonne eau saine et fraîche. Position ombragée et tranquille.  
S'adresser au BUREAU DU JOURNAL. 106

# Jeune fille

connaissant le service cherche place comme sommelière ou femme de chambre.  
S'adresser chez Mme CROSET, rue du Stand, Bex. 118

On demande une bonne fille honnête et propre connaissant bien la cuisine. Références exigées. Gage fr. 30. — Entrée immédiate.  
Case postale 1668, Martigny-Ville. H 22,655 L 5201

Maison fondée en 1855

— Téléphone —

# AGENCE DE PUBLICITÉ

# Haasenstein & Vogler

SION, LAUSANNE, etc.

500 succursales et Agences en Europe

Correspondants

dans les principales villes du monde entier

RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX

DE SUISSE ET D'ITALIE

Relations journalières

avec tous les journaux du monde

Annonces et réclames dans tous les journaux du canton, de la Suisse et de l'étranger.

Tarifs originaux

Devis de frais et tous renseignements à disposition

Discrétion

Célérité

# Orfèvrerie, argent & métal argenté

riche assortiment, prix spéciaux pour hôtels articles pour cadeaux.

Aigle Paul ROY Monthey  
H. 153 S. 5139

# CHAUSSURES

La Maison

# DUPUIS



à Martigny, offre dès ce jour à très bas prix

Souleurs forts, ferrés, campagne

Hommes	Garçons	Femmes	Fillettes
40-47	36-39	36-42	30-35
Fr. 7.70	6.70	6.40	5.20
			4.20

Bottines laets faux bouts Dimache

Hommes	Garçons	Femmes	Fillettes
40-47	36-39	36-42	30-35
Fr. 8.95	7.80	7.—	5.90
			4.90

Le nouveau catalogue illustré pour l'été 1908 paraîtra très prochainement. 5021

# Commune de Martigny-Ville

Emission d'un emprunt  
de 110.000 frs au 4 0/0

La commune de Martigny-Ville émet un emprunt de 110.000 frs divisé en 220 obligations de 500 frs rapportant un intérêt de 4 0/0 l'an payable le 1er décembre.

Cet emprunt est remboursable en 50 ans au plus tard. Les titres à rembourser seront désignés par tirage au sort.

L'emprunt est garanti par la commune de Martigny-Ville, et plus spécialement par les recettes du service des eaux

La souscription est ouverte à partir de ce jour et durera jusqu'à couverture de l'emprunt.

On peut souscrire à Martigny-Ville:

à la Caisse municipale,

à la Caisse hypothécaire et d'épargne,

chez MM. Closuit frères et Cie,

chez M. Tissières, banquier.

La libération des titres devra s'effectuer jusqu'au 1er juin 1908 sous déduction de l'intérêt à courir jusqu'à cette date H22054L 1575

# A la Mascotte

J. REYMOND, St-Maurice

Chaussures de la renommée-fabrique «BALLY». Assortiment complet pour la saison d'été aux prix les plus avantageux.

Pour ouvriers, articles solides et bien ferrés mais en

Bonne qualité seulement



# Le Médecin des Pauvres

2000 Recettes  
En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs

On demande une gentille  
JEUNE FILLE DE  
14-16 ANS.

pour aider au ménage et garder les enfants, bonne occasion d'apprendre la cuisine, vie de famille et bons soins assurés.  
S'adr. Mme RIEDA RAPAZ, Bex, (Vaud) 119

# FAITES UN SEUL ESSAI

et vous verrez que les Grands  
MAGASINS DE CHAUSSURES  
E. NICOLE, A VEVEY

peuvent vous satisfaire.

Demandez le grand catalogue illustré contenant plus de 400 articles, adressé gratuitement et franco.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES:  
Souliers ferrés p. travail, n° 40-47 7.70  
Bottines ferrées à crochets  
sans bouts » 8.—  
avec bouts » 8.—  
» ferr., solid., p. dames, n° 36-42 6.40  
» à bouts » 7.—  
» ferr. solid., n° 26-29 4.20 30-36 5.20  
» av. bouts » 4.50 » 5.50  
Envoi contre remboursement.  
Echange franco de tout ce qui ne convient pas.  
H 22,496 L 5198

On demande pour le 15 mai une bonne

# DOMESTIQUE

ayant déjà du service et sachant faire la cuisine.

S'adr. à Mme BOBST, docteur, Rue du Lac 21, Clarens. H 3040 M 116

A vendre dindes, poules pondeuses et poulettes.  
A. HALLER, Bex. H 21,351 L 5097

# AU BON MARCHÉ

J. RICHARD-GUIGER

MARTIGNY-VILLE

fait savoir à sa nombreuse et honorable clientèle, ainsi qu'au public, que les

# Nouveautés de la saison

sont au complet en

# CHAPELLERIE

pour Messieurs, Dames et Enfants

en qualités fines et ordinaires

Grand choix dans toutes les articles de Modes

Corsets, l'assemblerie, Bonneterie, Lingerie,

Blouses de Dames, Jupes et Jupons, Ganterie,

Articles pour Bébés, Chemiserie, Cravates et

Articles fantaisie, etc., etc.

Spécialité pour ouvriers. Prix modérés. 117

# Société générale d'affichage

Affichage sous toutes ses formes

en Suisse et à l'Etranger

Affichage à Genève sur

100 colonnes — 200 cadres

murs et clôtures

Emplacements de

tout premier ordre

les plus anciens et les mieux situés

Travail soigné garanti et contrôlé

Demandez le

Tarif et la liste

des emplacements

Siège Social, GENÈVE

Succursale, ZURICH



SI VOUS TOUSSEZ  
Prenez les véritables  
**BONBONS AUX  
BOURGEOIS de SAPIN**  
Laurent & Rossier  
**HENRI ROSSIER & Co**  
LAUSANNE  
MODÈLE LAURENT ET ROSSIER  
Tout bonbon non revêtu de notre nom est une contrefaçon.

# Aux Sourds

Des cours de rééducation auditive et de lecture sur les lèvres, d'après la méthode du Dr A. Wyss, ont lieu périodiquement à Genève. Durée: Six semaines. Succès garanti.

# Aux Bègues

Des cours pour la guérison du bégaiement, d'après la méthode du Dr A. Wyss, ont lieu périodiquement à Genève. Durée: Trois semaines. Succès garanti.

Pour tous renseignements s'adr. à M. le DOCTEUR A. WYSS, rue de Candolle, No 26 à GENÈVE 5077 (H 1171 X)

# Graines fourragères et potagères

Spécialités de graines ayant donné les meilleurs résultats en Suisse: Luzerne de Provence et d'Italie. Trèfles divers, Espargette de la Forêt Noire et de Moravie. Raygras divers Dactyle, Fenasse, Fléole, Cretelle, Fétuque, Fulpin Paturin. 5104

Je garantis la pureté, la germination et l'authenticité de ces graines.

Les mélanges sont faits spécialement pour chaque commande, et cela d'après expériences faites et notées pour les différentes parties du canton, depuis plusieurs années. Pour les mélanges, prière d'indiquer l'altitude, l'étendue, la nature du terrain (sec, humide, pierreux, etc.) et s'il est irrigué.

# CANDIDE REY, SIERRE

La plus ancienne maison placée sous le contrôle fédéral 5104 en Valais H 129 S

# Fabrique d'Appareils de Chauffage

Spécialité de fourneaux potagers, à foyer mixte (à double grille) permettant de brûler tous combustibles. Construction extra solide et soignée. Ustensiles de ménage. Grand choix d'appareils de chauffage en catelles, en fonte et en tôle garnie, à bois et à charbon.

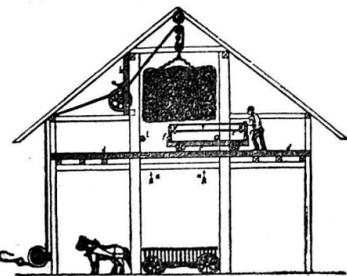
# A. Grobet, constructeur Sierre

Charbon, houille, antracite, briquettes, cok au plus bas prix.

# Merveille de simplicité

Grâce à l'invention d'un nouveau frein automatique desguêté

# Le Montefoin Gendre



modèle 1908, breveté est rendu le plus simple le plus rapide le plus pratique, le plus facile à installer, le plus solide et le moins coûteux.

Tous les coussinets sont à roulements.

Monte la charge en une seule fois. Peut s'installer partout et de toutes façons. Fonctionne à bras, à cheval et au moteur.

Fournisseur des Etats de Fribourg et de Vaud.

Références surprenantes. Demander le catalogue gratuit.

Représentant à Paris, à Mulehouse et à Milan.

En Suisse: Jules Gendre à Rue, Olivier à Troinex, Genève, Marc Reymod à Croy, Vaud.

L'inventeur V. Gendre à Fribourg, Téléphone, 77 H. 1280F.

# Aux propriétaires de billards

Grâce à l'accroissement énorme de ma clientèle, je suis à même, malgré la hausse constante des marchandises, de livrer des draps extra pour fr. 65. — net, pose comprise. — Bandes en caoutchouc de très marques. Choix immense de billes en ivoire, queues de billard, riches et ordinaires, et tous accessoires, à des prix réellement modérés. Réparations. — Références de 1er ordre. (H. 1472 Y.) Téléphone. Se recommande 5099

F. BAERISWYL, billardier, Hallerstr, BERNE

# NOUVEAU!

Guérison certaine du RHUMATISME DES

— PORCS —

Nombreux certificats. Développement extraordinaire de l'appétit. — Le flacon, un franc.

Pharm. Vulliémoz

Payerne

NOUVEAU!

H 5015 L

A. BONNARD  
chirurgien-Dentiste

Continue ses consultations régulières

Mercredi et Samedi

dès 10 heures du matin

Maison de la «Feuille d'AVIS»

Aigle. H11.482L. 5163

Docteur J. Perrier

Maladies du cou, du nez, des oreilles et des poumons.

16, Avenue de la Gare,

Vevey.

Consultations de 11 h. 1/2 à 1 h. 1 h. 1/2. H 22,529 L

5186